

Le collectif 'industrie numérique' interpelle les candidats à la présidentielle

À la suite d'initiatives isolées, treize organisations professionnelles*, de l'Association française des éditeurs de logiciels ([AFDEL](#)) à la chambre [Syntec Numérique](#), forment un collectif visant à faire du numérique un enjeu clé de l'élection présidentielle. Le MUNCI, association professionnelle des informaticiens, reste sceptique.

L'union numérique fait la force

Malgré les propositions transmises aux candidats par des organisations membres de cette alliance, le collectif « *industrie numérique* » déplore le manque d'intérêt des politiques pour « *(la filière) et la création de richesse qu'il peut apporter.* »

À savoir : la réindustrialisation de la France et la modernisation de son économie, la spécialisation industrielle, l'émergence de nouvelles entreprises d'envergure mondiale, la création d'emplois, la formation, le développement des usages et l'amélioration de la vie des citoyens, ou encore l'attractivité du territoire.

Le collectif a précisé lundi par voie de communiqué, interpeller chaque [candidat\(e\)](#) sur sa « *vision numérique* » centrée sur les thématiques suivantes :

- la transformation numérique de l'économie et de la société françaises ;
- la compétitivité du numérique pour la création d'emplois ;
- les aspects réglementaires et fiscaux ;
- l'accompagnement en matière d'innovation et de formation ;
- la modernisation numérique de l'État et des services publics.

À moins de cinq semaines du premier tour de l'élection présidentielle française, les candidats sont-ils prêts à répondre aux attentes du collectif ? Le collectif, lui-même, est-il représentatif de l'écosystème numérique français ?

Le MUNCI et l'APRIL écartés ?

Certains critiques, parmi lesquels [le MUNCI](#), association professionnelle des informaticiens, doutent du « *bien-fondé* » et de « *la nécessité d'une telle union.* » Cette alliance « *a-t-elle vraiment pour but de (...) sensibiliser les responsables politiques aux enjeux du numérique (...) ou de s'approprier la 'voix du numérique' en créant les conditions du favoritisme auprès des candidats ?* », s'interroge le MUNCI.

Bien que l'association partage l'essentiel des propositions présentées récemment par les organisations qui forment ce collectif, elle regrette l'absence de plusieurs structures. Ni le MUNCI, ni le CICF Informatique (un des syndicats de la Chambre de l'ingénierie et du conseil de France) ou encore l'APRIL (Association de promotion et de défense du logiciel libre) n'ont été invités à intégrer le collectif.

De plus, d'autres organisations « *importantes* » n'y figurent pas, parmi elles : la FIEEC (Fédération des industries électriques, électroniques et de communication), APROGED-FAN (Association des professionnels pour l'économie numérique), ADEN (Association pour le développement de l'économie numérique en France), CIGREF (réseau de grandes entreprises), 3SCI (Syndicat des sociétés de service et des conseils en informatique), CNLL (Conseil national du logiciel libre), etc.

Afin de « *ne pas tomber dans le piège de la pensée unique* » et de valoriser la diversité des métiers, acteurs et visions du marché, le MUNCI propose d'élargir la représentativité du Conseil national du numérique. Créé par décret du Président de la République le 29 avril 2011, le CNNum serait ainsi étendu à l'ensemble de la filière et fonctionnerait sur les principes de la collégialité et de l'e-démocratie.

**ACSEL (Association de l'économie numérique), AFDEL (Association française des éditeurs de logiciels), APECA (Association des professionnels européens de la carte d'achat et de la transaction dématérialisée), CRIP (Club des responsables d'infrastructure et de production), l'association EuroCloud France, FEVAD (Fédération de l'e-commerce et de la vente à distance), FFTélécoms (Fédération française des télécoms), Forum ATENA, Renaissance Numérique, SFIB (Syndicat des technologies de l'information), SNJV (Syndicat national du jeu vidéo), la chambre professionnelle Syntec Numérique et, enfin, le pôle Systematic.*